

Payez Maintenant vos Frais d'IMPORT/EXPORT
dans tous les Bureaux Campost et sur Mobile avec **CampostMoney**

Digital Banking
Banking for Banked and Unbanked

Frais du GUCE | Droits de Douane | CNCC

Campostmoney est une Solution de la Cameroon Postal Services (CAMPOST)

www.campostmoney.com




Tabagisme, 8 millions de morts chaque année

Page 7

Amadou Vamouké, la cabale judiciaire se poursuit

Page 9

Conseil régional du Centre, 3 milliards de Fcfa pour l'exercice 2021

Page 4

Réceptivité N° 041/RDOP/J12/SAAJP

La Voix du Centre

Le Front des Démocrates du Cameroun entend marcher sur la capitale politique Yaoundé demain, 1er juin pour exiger la démission du Premier ministre chef du gouvernement ainsi que celle de tous les ministres impliqués dans cette affaire. Une décision qui fait suite aux récentes fracassantes révélations sur ce que beaucoup qualifient de scandale du siècle, celui du détournement massif des fonds alloués à la riposte contre le covid-19. Et d'ailleurs, de sources bien introduites rapportent que le rapport de la chambre des comptes n'est que la partie visible de l'iceberg, et que les sommes détournées sont encore plus faramineuses. Ce qui donne du tournis à plus d'un. Page 3

COVIDGATE

LE FDC VEUT MARCHER POUR EXIGER LA DÉMISSION DU PM



" Mieux vaut parler juste , que juste parler! "



Journal d'informations générales, Enquêtes et Analyses.
Éditée par CENTRE MEDIA - MA B.P : 35079 Yaoundé
Tél : 00237 242 11 48 44 / 677 82 89 58 / 696 94 39 65
Email: lavoixducentrecm@gmail.com / info@lavoixducentre.cm / info
Site web : www.lavoixducentre.cm
Directeur de la publication : Emmanuel EKOULI



Transport interurbain, Finexs voyages sur le virage de la continuité

Page 10

Génocide rwandais, la France reconnaît sa part de responsabilité

Le Président français Emmanuel Macron a effectué le 27 mai dernier une visite officielle au Rwanda où il a délivré un discours historique au Mémorial du génocide contre les Tutsis situé au quartier de Gisozi à Kigali dans la capitale rwandaise.

Ferdinand Mayega, Paris

Ce discours a permis également de mieux comprendre la doctrine mémorielle du chef de l'État français Emmanuel Macron qui est ni dans le déni, encore moins la repentance mais plutôt dans la reconnaissance et j'ajouterais même demande de pardon. Finalement, dans ce discours, même s'il n'y a pas eu d'excuses officielles, nous avons néanmoins pu nous rendre compte par la puissance des mots dans cet exercice assez compliqué pour le président français que les excuses étaient moins ouvertes mais plus subtiles. Emmanuel Macron a réussi au moins à travers son discours ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a osé s'avancer même si le chef d'État Nicolas Sarkozy en février 2010 avait reconnu de graves erreurs, une forme d'aveuglement absolument dramatique.

Si le jeune chef d'État n'a pas présenté des excuses officielles de la France pour ce génocide, il a reconnu avec beaucoup d'humanité la responsabilité de la France dans cette histoire sombre de la cohabitation fraternelle entre les Hutus et les Tutsis au pays des mille collines qui a fait plus de 800 000 morts, surtout les Tutsis sans oublier les Hutus modérés. Le Président Emmanuel Macron dans un exercice d'équilibriste a réussi cependant à placer les mots justes sur les maux qui ont profondément plongé le petit pays du Rwanda dans l'obscurité ou une grande nuit de la déshumanisation en l'espace de quelques jours en 1994 après l'accident d'avion du chef d'État du Rwanda Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994. Cet accident d'avion a été le déclencheur explosif et meurtrier de la chasse à l'homme des Tutsis avec l'appel incessant de la radio génocidaire des Mille collines aux Hutus à prendre les machettes, les armes et tous les objets pouvant s'en servir pour tuer les Tutsis. Un véritable massacre s'est ensuite produit semant la mort ici et là avec des cadavres à perte de vue. Quelle histoire douloureuse et tragique qui nous invite encore

aujourd'hui à l'éveil et à une prise de conscience individuelle, collective et universelle de ne plus jamais vivre une telle horreur aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde.

Le Président Macron a affirmé que la France « a un devoir : celui de regarder l'histoire en face et de reconnaître la part de souffrance qu'elle a infligée au peuple rwandais en faisant trop longtemps prévaloir le silence sur l'examen de la vérité. » Le Chef de l'État français a pris rendez-vous avec l'histoire et a réussi globalement à donner satisfaction notamment à son homologue du Rwanda Paul Kagame. Ce dernier a félicité le courage de M. Emmanuel Macron qui a non seulement reconnu la responsabilité de la France mais aussi sollicité le don du pardon du peuple du Rwanda, surtout de celles et ceux qui ont des blessures profondes depuis 27 ans de ce génocide. Ne dit-on pas que l'amour appelle le pardon et que le pardon est la mesure d'humanité d'une personne humaine. Ne dit-on pas que le pardon est une arme redoutable pour soigner les blessures du passé après avoir interrogé son passé dans la perspective de mieux baliser son avenir avec une vie plus réconciliée avec soi-même et avec ses bourreaux et tous ses ennemis d'hier.

Il est vrai que la demande d'excuses ou la reconnaissance de sa faute lourde de conséquence n'est pas toujours aisée et facile à reconnaître en regardant en face celles et ceux qui ont souffert d'une injustice criarde ayant semé la désolation et la mort de centaines de milliers de personnes. Cependant, notre histoire commune nous interpelle au quotidien dans le tréfonds de notre cœur et les introns de nos pensées à construire un monde de paix en accordant tout au moins une seconde chance si possible à autrui même avec les mains maculées de sang lorsque ce dernier nous tend une main pacifique et prend conscience de sa profonde responsabilité en voulant rebâtir une relation nouvelle caractérisée



par un respect réciproque et une volonté manifeste de construire un avenir plus radieux pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain ainsi qu'une coopération mutuellement bénéfique et respectueuse de chaque peuple.

Le Président Emmanuel Macron a réussi en quelques années lentement, doucement mais sûrement à rétablir une certaine confiance entre la France et le Rwanda tout d'abord en soutenant la candidature de la ministre rwandaise des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo élue en octobre 2018 au poste de Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (Oif). Il est important de préciser que l'élection de la diplomate rwandaise d'ethnie Tutsi à l'Oif avait eu lieu alors même que le président Paul Kagame avait délaissé la langue de Molière pour imposer celle de Shakespeare au Rwanda. Par ailleurs, quelques années après le génocide et avec une certaine accentuation après la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda entre 2006-2009, le président Paul Kagame avait encore davantage tourné le dos à la Francophonie pour davantage s'intéresser au club des Gentlemen ou le Commonwealth. Il faut dire que le chef de l'État Emmanuel Macron a eu le souci de construire les liens avec son homologue rwandais Paul Kagame. C'est ainsi que M. Emmanuel Macron a invité respectivement en 2018 et 2019

le chef de l'État Paul Kagame en France à l'occasion du Salon VivaTech à la Porte de Versailles qui réunit chaque année start-up et leaders mondiaux de l'innovation. Nous avons eu l'occasion pendant la couverture médiatique de l'événement d'observer de près à ce salon une certaine proximité ou un rapprochement notamment au stand du Rwanda qui est une start-up nation avec de jeunes informaticiens qui ont réussi à nous séduire par les innovations réalisées par eux au Rwanda.

La roue de l'histoire pour tourner cette page sombre des relations franco-rwandaïses était en marche. Entre temps, le rapport Duclert du nom de l'historien Vincent Duclert sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsis (1990-1994) a été remis au président français Emmanuel Macron le 26 mars 2021 à Paris. Ce rapport de 1200 pages a permis de mieux outiller le chef de l'État Emmanuel Macron a livré un discours qui restera malgré tout historique environ 30 ans après le génocide.

Le Président Emmanuel Macron, par sa jeunesse et le fait qu'il n'avait jamais occupé une quelconque responsabilité à cette époque en France, notamment sous la présidence socialiste de François Mitterrand constitue un atout majeur et indéniable pour lui pour redorer l'image de la France en Afrique aussi bien au Rwanda

que dans d'autres pays à l'exemple du Cameroun où la guerre d'indépendance et le massacre de nombreux nationalistes camerounais de l'Union des Populations du Cameroun (Upc) à cette époque demeurent une plaie ouverte et béante dont nous espérons que le chef de l'État Emmanuel Macron trouvera l'occasion d'entrer dans l'histoire. Car, les Camerounais dans une grande majorité ont probablement soif de connaître la vérité sur les responsabilités de la France pendant cette période de l'histoire coloniale française au Cameroun. En effet, nous nous rappelons que le 21 mai 2009, l'ancien Premier ministre français François Fillon avait affirmé qu'une quelconque responsabilité de la France pendant la guerre d'indépendance au Cameroun était de la pure invention alors que le président François Hollande affirmait le 3 juillet 2015 lors de sa visite au Cameroun : « Il y a des liens humains qui unissent nos deux pays. Certains de ces liens plongent loin dans notre histoire, ils peuvent être douloureux et la France regarde toujours avec lucidité son passé pour préparer l'avenir. »

Nous espérons vivement que la visite du président Emmanuel Macron et son discours de grande humanité et responsabilité à Kigali au Rwanda n'est que le début de cette grande lucidité dont parle son prédécesseur François Hollande pour préparer l'avenir des relations franco-africaines.

WWW.CAMER.BE

Camer.be
L'info claire et nette

Covigate

Cabral Libii répond au journaliste Sismondi Bidjocka

Après avoir menacé de porter plainte contre le promoteur de Ris Fm, le député lui adresse un droit de réponse et exhibe des documents comptables pour démontrer son intégrité.

Christelle Nkolo

Le président du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (Pcrn), Cabral Libii portera-t-il plainte contre le journaliste Sismondi Barlev Bidjocka ? Il faudra encore attendre que le député mette à exécution ses menaces pour répondre à cette interrogation. Pour l'heure, l'honorable Cabral Libii a opté d'adresser un droit de réponse à celui qui l'avait accusé publiquement dans un éditorial lu sur la radio Ris FM le 25 mai dernier, d'avoir obtenu un marché fictif dans le cadre de la lutte contre le covid 19. «Hier soir j'ai appris que le patron du Pcrn Cabral Libii li Ngué et sa collègue député Nourane Foster, ont gagné des marchés du Covid 19, sur les 135 milliards du FMI. S'il s'agissait seulement de gagner des marchés ordinaires comme d'habitudes, nous n'aurions rien à dire. Mais nous sommes là en présence de deux personnages qui ont fait rêver la jeunesse dans le sens de construire un pays des hommes intègres. Deux personnages qui viennent de brûler tout le crédit et les espoirs placés en eux, en gagnant des marchés au ministère de la santé en tête de liste des ministères entendus au TCS dans l'enquête



des détournements des fonds publics, des fonds octroyés dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19. Cabral et Nourane Fotsing ne diront pas qu'ils ne le savaient pas, car c'est bien écrit en tête du document. Où est l'appel d'offre ? Où sont les procédures d'acquisition d'un marché public ? AHH oui, c'était du gré à gré; c'est encore plus grave. J'ai entendu certains prendre leur défense en affirmant que l'urgence justifiait ce gré à gré

avec le COVID -19 » clamait Sismondi Barlev Bidjocka.

Après avoir pris acte de toutes ces accusations, le président du Pcrn a menacé de porter plainte contre le promoteur de Ris FM. «Me René Roger BEBE, avocat, vérifie l'authenticité d'un texte diffamatoire qui circule dans les réseaux sociaux et qui m'attribue des marchés publics dans l'univers cafouilleux du Covid-19. Suivront le cas échéant des poursuites judiciaires contre

l'auteur réputé journaliste», avait-il écrit. Mais avant d'entamer cette procédure judiciaire annoncée, Cabral Libii a plutôt fait parvenir des mains d'un huissier de justice un droit de réponse chez le journaliste en question. Et le 28 mai, le député de la nation a exhibé sur la toile des documents comptables, expliquant que c'étaient des preuves qu'il avait retourné à l'administration de l'université de Yaoundé II Soa, la somme de 420 000 Francs

CFA représentant les frais débloqués pour une mission (annulée) et les reliquats des frais de diffusion du message promotionnel des licences professionnelles à la Crtv et Canal2.

La piste de droit de réponse n'est que « l'étape Une », selon le président du Pcrn. L'on peut cependant penser que l'option de la plainte n'est pas abandonnée.

Scandale du Covid-19

Le Front des démocrates sort de sa réserve

Il veut protester le 1er juin prochain à Yaoundé, à travers une « marche pacifique, pour « exiger la démission du premier ministre et de tous les ministres qui ont bénéficié des fonds Covid19 et dont la gestion fait polémique ».

Christelle Nkolo

Une marche pacifique du Front des Démocrates Camerounais (Fdc) est annoncée le 1er juin prochain dans la cité capitale. L'annonce a été faite le 22 mai dernier par son président Denis Emilien Atangana. « Le front des démocrates camerounais a déposé ce jour une déclaration de manifestation pacifique auprès des services du sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé 1er », fait-il savoir dans un communiqué. Cette marche pacifique annoncée, vise à demander la démission du premier ministre, Dion Ngute et des ministres impliqués dans le scandale des fonds Covid

19, selon l'homme politique. Il ajoute que « ces marches prendront fin à la démission effective des institutionnels incriminés et la poursuite judiciaire des mis en cause ».

Il invite donc par ailleurs, « la société civile et les partis politiques conscients qu'une crise grave comme le Covid 19 ne saurait faire l'objet d'enrichissement des autorités sensées servir et protéger le peuple camerounais » à la « marche pacifique républicaine » prévue sur le trajet dispensaire Messassi-services du premier ministre. Car, Il trouve « inacceptable et insupportable que des membres du gouvernement sensés servir les populations sinistrées par les

effets néfastes de la Covid-19, se servent d'une crise sanitaire aussi grave en abusant de la générosité des bailleurs de fonds et des donateurs divers pour se remplir les poches, par une surfacturation inédite, marchés fictifs, violation de procédures de la commande publique ».

Pour le Fdc, le silence et l'inaction des Camerounais constituent une caution au crime économique, génocide humanitaire, et une hypothèque de l'avenir de la jeunesse « orchestrés par certains membres du gouvernement ». Selon lui, les multiples crises auxquelles l'Etat fait face n'ont pas encore vu de solutions satisfaisantes que certains



continuent dans une logique tant décriée depuis bientôt 32 ans. Ainsi, il est question pour ce parti politique de « débarrasser

» le Cameroun des ennemis de la République et de lui redonner une autre image.

Axes routiers

Le Minfof démantèle les barrières érigées par ses services déconcentrés

Cette instruction de Jules Doret Ndongo est contenue dans une circulaire signée le 28 mai dernier.

CN

Le ministre des Forêts et de la Faune (Minfof), Jules Doret Ndongo ayant constaté que certains responsables des services déconcentrés de son département ministériel délaissent la surveillance du couvert végétal et, préfèrent « en dépit des prescriptions maintes fois édictées relatives au désengorgement des points de contrôle routier », s'activer dans la gestion des barrières de contrôle routier, est monté au créneau en prenant une décision forte. Le 28 mai dernier, il a signé une circulaire où, il ordonne le démantèlement de certaines barrières de contrôle érigées par ses collaborateurs sur ces axes routiers. Cette instruction concerne « toute barrière ou point

de contrôle routier précédemment érigé sous la bannière régionale ou départementale », précise le texte ministériel. Cette préférence, « se traduit dans les faits par l'enracinement de diverses déviances telles que le rançonnement des usagers, l'inertie, le laxisme et l'irresponsabilité ».

Pour le ministre, il est clair que « cette situation est non seulement préjudiciable à l'image du Minfof mais aussi constitue une menace réelle pour le bon fonctionnement et le rendement de nos services ». Elle annihile en outre la lutte contre l'exploitation forestière illégale que prône justement le Système informatique de gestion de l'information forestière de seconde génération (Sigif 2).

Les services déconcentrés



peuvent cependant maintenir et/ou proposer la mise en place des barrières de contrôle routier stratégiques administrés « exclusivement » par les chefs de poste de contrôle forestier

et de chasse. Les responsables concernés doivent aussi renforcer, « en cas de nécessité et à la demande des chefs de poste de contrôle forestier et de chasse, les capacités opérationnelles des

barrières de contrôle placées sous leur responsabilité par la mise à disposition des personnels de manière intermittente et rotative », instruit Jules Doret Ndongo.

Conseil régional du Centre

3 milliards de Fcfa pour commencer

Cette somme représente l'enveloppe globale du budget de l'exercice 2021 du conseil régional du centre. Elle a été adoptée le 26 mai dernier lors de la première session ordinaire du conseil régional.

AE

Un peu plus de cinq mois de séparation, les conseillers régionaux du Centre se sont revus. Ils se sont retrouvés à l'hôtel de ville de Yaoundé pour la toute première session ordinaire du conseil régional. D'après la loi portant code général de la décentralisation, ces assises sont exclusivement consacrées à l'examen et à l'adoption des budgets de ces collectivités territoriales décentralisées (Ctd). Après l'ouverture des travaux par le premier vice-président, Jean-Claude Sanama Nkono, en présence du gouverneur du Centre, Paul Naséri Bea, ces conseillers régionaux ont examiné et alloué l'enveloppe budgétaire à leur structure pour l'exercice 2021.

Il ressort que le Centre table sur une enveloppe de 3 milliards de F. Un premier budget qui ne repose pas sur des prévisions de recettes à recouvrer, mais est plutôt constituée d'une provision octroyée en guise de dotation générale de la décentralisation. « Dotation de démarrage, elle ne sera pas consacrée à la réalisation des projets de développement sur le terrain, projets qui nécessitent, pour leur mise en œuvre, un transfert de ressources et de



compétences à travers des décrets du Premier ministre et des arrêtés portant cahiers de charge des ministres compétents », a expliqué Jean-Claude Sanama Nkono dans son discours de lancement de la session. Par contre, ces fonds devraient permettre la mise en place effective du Conseil régional du Centre et l'élaboration des documents de planification et de cadrage budgétaire.

Dans le détail, 1,8 milliard de F sont réservés aux dépenses d'investissement. Le reste, soit 1,2 milliard de F, sera consacré au fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement incluent

le paiement des indemnités mensuelles des membres du bureau et du personnel, les indemnités de session, l'organisation des sessions, le déploiement de l'administration et le règlement des charges afférentes.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le Conseil régional envisage l'acquisition et la sécurisation d'un terrain à hauteur de 200 millions de F. Cet espace servira de base aux engins de Génie civil pour les projets de développement du Conseil régional. Il sera également question de réaliser

des travaux de réhabilitation et des aménagements nécessaires à la mise en place effective du Conseil. Les fonds vont aussi servir à l'achat d'équipements de bureau, de matériel roulant et d'engins de Génie civil (porte-chars, bulldozers, camions, etc.).

Les travaux se sont achevés le 28 mai, après la finalisation des rapports des différentes commissions et le vote du budget. Les conseillers régionaux ont par ailleurs examiné et adopté le règlement intérieur du Conseil régional du Centre.

ZOOM

Obsèques officielles en l'honneur de Chief Mukete Victor



Décédé le 10 avril 2021, des suites de maladie à Yaoundé à l'âge de 103 ans, Chief Mukete, a été inhumé le 29 mai dernier à Kumba, dans la région du sud-ouest. Un décret instituant des obsèques officielles en l'honneur du doyen d'âge de la chambre haute du parlement le sénat, a été commis par Paul Biya le 28 mai. Il a par ailleurs exigé que le sénateur défunt soit élevé à la dignité de Grand-Cordon du mérite à titre posthume. Cette médaille qui symbolise la reconnaissance de la nation pour les services rendus par cet ancien artisan de la Réunification du Cameroun, a été déposée sur le cercueil du défunt par le ministre de l'Administration Territoriale, Paul Atanga Nji, représentant personnel du président de la République, vendredi 28 mai lors d'une cérémonie d'adieu organisée au palais des congrès par le Sénat.

Forum économique de Douala

Pari réussi dans la capitale économique

Le projet Impact Economique a organisé du 23 au 25 mai dernier le Fed2021, à la salle des fêtes d'Akwa.

Samy Zato

L'occupation des sols; la grande distribution et la problématique des transports urbains à Douala: Enjeux et défis pour une mobilisation soutenue de la capitale économique. C'est le thème général qui a mobilisé les syndicats des transporteurs, le conseil régional, les mouvements patronaux, les universitaires. Ministère des finances, le Ministère des travaux public, le Ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire, de l'Agence de Promotion des Investissements, le Port autonome de Kribi, le Port Autonome de Douala, le Conseil National des Changeurs du Cameroun, la Société Camerounaise des dépôts pétroliers, EasGroup, SAGO, la Mairie de Douala, mon Communicateur et les participants venus de toutes les couches de la société. Ils ont remués leurs méninges durant les travaux.

Pour le premier thème axe sur << la problématique générale des transports et la mobilité urbaine dans la ville de Douala>> Il a été constaté que la plus part de la

population se déplace en moto taxi. Les conducteurs des motos taxi ont les problèmes de moralité et d'éducation. Certains secteurs ne sont pas structurés et font face à des tracasseries de toutes sortes. Sans oublier les rapports incestueux avec certaines autorités.

Lundi 24 Mai le jour de l'ouverture officiel du forum, sur le panel Roger Mbashe Ndine, Maire de la ville de Douala, Polycarpe Banlog, Président du Conseil Régional du Littoral et Marthe Angeline Minja, Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements. Les trois panelistes ont entretenu les participants sur le transport et la mobilité urbaine même si le Président du Conseil Régional a rappelé aux organisateurs qu'ils ne lui ont pas donné la place qu'il méritait à ce forum économique. Le modérateur a su calmé la tension afin que les travaux avancent.

Un autre point saillant à l'ordre du jour était la présentation du port autonome de Kribi comme: << levier de désengorgements de la ville de Douala et instrument de la croissance économique>> par Patrice Loumou responsable

cellule de la Communication et des Relations Publiques au Port Autonome de Kribi. Le port de Kribi est situé à 200km de Douala, dans le département d'océan Cette installation constitue l'une des composantes majeures du pôle industrialo-portuaire de Kribi qui comprendra à terme diverses infrastructures portuaires spécialisées ainsi que des zones logistiques industrielles. Le tout est relié aux réseaux nationaux de transport par les biais des dessertes ferroviaires auto route et fluviales.

Le Port Autonome de Kribi est venu au forum économique de Douala pour exprimer la relation que le Port Autonome de Kribi a avec les territoires. Créé les relations avec Douala qui fait face à de nombreux défis par exemple la saturation. Le port de Kribi peut être une alternative sérieuse du fait de l'espace foncier et les infrastructures. Ils y'a plusieurs avantages à Kribi. Le délai de passage de marchandises. Cinq jours pour l'export et deux jours pour l'import. Le port en eau profonde de Kribi et le port de Douala n'ont aucune concurrence car Kribi est industrielle et Douala est commerciale. Kribi occupe une



place stratégique dans la sous-région.

Après 3 jours de travaux, les participants se sont séparés après avoir suivi les résolutions. Ainsi, d'ici 2030 les villes seront à 60% peuplées, et il faut une occupation harmonieuse des sols, une mobilité urbaine, aérienne mêmes souterraine qui sont les propositions de l'Ordre National d'Architectes du Cameroun et de l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun. Pour Charmant Behalal participant, le maître mot est l'information, la sensibilisation des présidents des Syndicats auprès des adhérents. Les membres de secteur de transport des motos taxi doivent savoir que dans quelques années ils doivent circuler dans les périphéries pour une ville plus attractive.

Pour le Coordinateur General du

Forum économique de Douala Olivier Kingue Molli, tout est bien qui finit bien. Il a remercié tous les participants pour leurs assiduités et régularités. Il a également salué la pertinence de leurs interventions avant d'ajouter que le Forum Economique de Douala se poursuivra sur les plateformes numériques. Le maire s'est dit heureux et entend pérenniser le Forum Economique et appelle à plus de mobilisation, car les objectifs ont été atteints. Ces objectifs qui sont basés sur les réflexions posant les bases d'une ville moderne renforce les liens économiques et commerciaux entre les autorités et les partenaires au développement, faire émerger la dynamique de la décentralisation comme un outil pertinent de développement de nos territoires etc.

Agence de promotion des investissements

Présence remarquable au forum économique de Douala

Cette entreprise s'est démarquée par sa présence à ce forum, en présentant ses missions aux nombreux participants.

Samy Zato

Attractivité économique et territoriale de la ville de Douala et de la région du Littoral ». Ce thème a convaincu le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements (l'Api) Marthe Angeline Minja à prendre part au Forum Economique de Douala. Dans ce thème dit-elle, il y'a une grande partie qui concerne l'attractivité par ce que si on veut développer il faut attirer les investisseurs et c'est l'une des missions de L'API. Ainsi, l'Agence a mis les petits plats dans les grands pour se déployer et accompagner les Collectivités Territoriales Décentralisées dans



ses missions de développement durable. Parmi ces missions, on peut citer la promotion de l'image des marques du Cameroun à l'étranger, accompagnement des investisseurs (Accueil, Assistance, Suivi, et Orientation).

Rôles des interfaces entre les administrations et les investisseurs ou entreprises qui sollicitent le régime d'agrément et bénéficient des incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, facilitation de l'obtention des visas nécessaires aux investisseurs et à leur personnel à l'étranger.

Pour madame le directeur

général, les conclusions vont servir à toute les régions, pourvu qu'elles s'inspirent de cette première édition. Les points focaux de l'Api seront installés dans chaque Collectivités Territoriales décentralisées pour les aider dans les différents projets. Il faut également noter les incitations fiscales et douanières, les incitations administratives, des incitations financières et les incitations spécifiques.

Madame le Directeur General a rappelé aux participants qu'il existe un organisme national qui a, en son sein un mécanisme facilitateur en matière d'investissement.

La Voix du Centre

Retrouvez votre Bihebdomadaire La Voix du Centre
sur www.lavoixducentre.cm



"Mieux vaut parler juste que juste parler"

Brenda Biya

Bientôt ses contenus seront diffusés sur Youtube

Elle a exprimé son souhait de se lancer dans la création des contenus Youtube, dans une vidéo rendue publique sur les réseaux sociaux le 29 dernier.

Christelle Nkollo

Créer des contenus Youtube est une ambition que nourrit la fille du Président de la République depuis deux ans. Un projet qu'elle a d'ailleurs bien gardé secret jusqu'à la diffusion de cette vidéo de 4 minutes 13 secondes sur les réseaux sociaux. « Je suis Anastasia Brenda Biya. Mis à part être une princesse africaine moderne, je suis une artiste et une amoureuse de la vie. Cette vidéo a été prise il y a deux ans, quand je voulais pour la

première fois, faire mes débuts sur YouTube. J'avais 22 ans à l'époque. Je ne l'ai jamais posté ! Mais je crois qu'avant de poster tout contenu récent sur ce YouTube, je devrais poster la première vidéo que j'ai prise et que je n'ai pas eu le courage de poster. J'espère que ça vous plaira ! », A-t-elle déclaré.

Ainsi, après avoir lancé le 16 avril 2020 sa boutique de vente de perruques en ligne dénommée « Bree Culture Inc Shopping », elle ouvre une page de sa vie en se lançant dans la création des contenus Youtube. Une attitude

de Brenda Eyenga Biya, qui démontre à suffisance son esprit d'entrepreneure. Cette nouvelle aventure dans laquelle le produit de l'Ecole nationale de l'Administration et de la Magistrature (Enam) veut se lancer a plutôt été bien accueillie par les internautes. Sur la toile, ces derniers la couvrent d'éloges. Ils saluent non seulement l'aisance et la fluidité avec laquelle elle manie le français et l'anglais, mais aussi, ils louent le « courage » et « l'humilité », de la jeune dame âgée de 25 ans en dépit de son statut social.

Pour rappel, Brenda Biya fréquente



les écoles maternelle et primaire du complexe Les Coccinelles avec son frère aîné Paul Junior Biya. Elle a ensuite intégré l'internat du prestigieux Collège du Léman à Versoix à Genève en Suisse. Elle

rejoint Los Angeles aux États-Unis, où elle poursuit ses études avant d'être admise au concours de l'Enam, promotion 2017-2019 avec son frère, Junior.

Crazy Mix

L'un des groupes précurseurs du Mbolé

Auteur-Compositeur-Interprète, Crazy Mix est jeune groupe d'artistes Camerounais, qui existe depuis 2016 et qui s'est fait connaître à travers le Mbolé, un style de musique très populaire dans les « ghettos » de Yaoundé.

CN

C'est sur le titre « coude lui », que Crazy Mix, groupe constitué de trois amis s'est fait connaître en 2016. Ce premier single révèle Nouya Mpoam Kennedy Leonel (Crazy boy), Georges Maguy (Baaldy) et Mouyakan Ted Vanneck (Mtv), sur la scène musicale camerounaise en tant qu'auteurs, compositeurs et interprètes. La même année ils enchaînent avec leur 2ème single « Ecailler », qui est également un succès qui donne à Crazy Mix une notoriété dans le showbiz camerounais.



C'est en 2016, que ce groupe de jeunes est créé, au quartier Anguissa, une banlieue de la ville de Yaoundé. Ils se spécialisent dans le Mbolé, qui est un mélange de sonorités traditionnelles et urbaines. Ce style musical est très populaire dans les ghettos de la cité capitale et est très apprécié par plus d'un. Ambassadeur du Mbolé au Cameroun et à l'international, les Crazy Mix sont les précurseurs incontestables de ce genre musical. C'est depuis leur bas âge, que ces trois amis partagent la même passion pour la musique. C'est ainsi que ces derniers décident de former ensemble un groupe qui matérialisera l'expression de leurs influences musicales : le Mbolé. Animateurs dans les

veillées funèbres pour garder les invités durant ces tristes soirées depuis 2016, les trois jeunes garçons ignorent qu'ils deviendront de véritables stars nationales et internationales et ambassadeurs du Mbolé au-delà des frontières. L'amour, l'amitié, la paix, l'humilité et la confiance en Dieu sont les principes clés qui guident leurs pas sur le chemin de la réussite.

Entre 2017 et 2020, les Crazy Mix signent production et distribution dans le label Universal Camer Vision. Sous la direction de cette maison de production, le groupe enregistre un album intitulé « Respect ». Un chef d'œuvre composé de 5 titres : Ndolo, Jolie, Alleluia, Né Pour Briller

et Mouf ainsi que deux sons bonus (« coude lui » et « écailler »). Le contrat de 03 ans n'est pas renouveler avec Label Universal Camer Vision, et le groupe travaille en indépendant depuis 2020. Dès janvier 2021 le groupe Crazy Mix sort un nouveau single intitulé « ça va aller » en collaboration avec le rappeur Franco-camerounais Igreec. En avril 2021, la Maison de production Oli Prod signe avec le groupe en production, management et distribution. Cette signature s'enchaîne avec l'enregistrement d'un nouveau single intitulé « Parlez » dont l'audio et le clip vidéo seront disponibles dans les prochains jours.

En Bref

Tenor victime d'abus par son label Universal Music Africa

Selon des informations recueillies sur le site d'information culturelle camerounais, Culturebene, l'artiste camerounais Tenor a vu son nouveau vidéogramme supprimé par son label, Universal Music Africa (UMA). Le vidéogramme en question est intitulé « Inter espèce », il a été lancé par Tenor il y a seulement quelques jours. Selon ce site, le freestyle

de Tenor a plutôt été bien accueilli par ses fans, et en seulement 48 h, le vidéogramme en question totalise déjà plus de 100.000 vues sur YouTube. Seulement le 28 mai matin, ce vidéogramme est introuvable sur la plateforme et il aurait été supprimé pour atteinte aux droits d'auteurs par son label Universal Music Africa. Selon les proches de l'artiste, ce dernier est victime d'abus

car pour eux, son contrat signé le 18 septembre 2017 avec UMA s'est achevé le 13 octobre 2020 et que Tenor n'a jamais signé à Def Jam Africa, succursale de Def Jam, maison de disque appartenant à UMG (Universal Music Group). Une action en justice serait même envisagée contre la major company.

Mhd de retour sur la scène musicale

Quelques jours seulement après avoir annoncé sur son compte Instagram, la sortie imminente de sa nouvelle tuerie, l'artiste français d'origine guinéenne, Mhd signe son comeback avec « King Kong », le onzième volet de sa série Afro trap dont le dernier morceau était sorti le 26 janvier 2018. L'inventeur auto-proclamé de l'afro-trap, qui est un mélange de rap

et de musiques africaines va de nouveau faire danser ses fans, après plus d'un an d'absence sur la scène musicale. Absence dû à son arrestation en janvier 2019, pour homicide volontaire. Presqu'un an après sa libération provisoire le 16 juillet 2020 veut renouer avec ses nombreux fans à travers le monde. Pour rappel, Mhd avait été arrêté en janvier 2019 pour des

faits survenus en 2018 et qui avaient vu Loic K., un jeune homme de 23 ans, être renversé puis mortellement passé à tabac par une dizaine de personnes dans le Xème arrondissement de Paris, dans un contexte de guerre entre quartiers. S'il avait admis que sa voiture avait été utilisée lors du drame, Mhd a toujours nié son implication dans ce passage à tabac.

« My Passion » de Tricia Mandé dans les bacs

« Oa Ndé », « Issossodi », « Wassé Ema Sawa » et « Lambo La Pula Mba » quatre titres qui constituent le répertoire de l'artiste Tricia Mandé qui s'intitule « My Passion ». Pour faire découvrir l'opus aux mélomanes, l'artiste qui est passée par l'écurie de Jeannot Hens a mis en avant « Issossodi ». Une œuvre musicale qui trahit les vifs regrets d'une fille qui pleure sa maman passée dans l'au-

delà. « Dans cette chanson l'enfant pleure sa maman, elle lui dit qu'elle attend son au revoir, que ses prières sont en train d'être exaucer, qu'elle ne sait pas quoi faire des grâces divines qu'elle commence à recevoir son absence. Qu'elle a encore besoin de sa maman car elle n'a pas suffisamment grandi pour faire face à ce monde » a expliqué Tricia Mandé, de son vrai nom Cécile Patricia

Gaëlle. Le vidéogramme qui sera disponible dans les prochains jours porte la griffe de Mr Tcheck. Célibataire et cadre dans une banque de la place, Tricia après avoir mis une pause revient à son premier amour : la musique.

« My Passion » a été arrangée par Jacky Kingue, dont Tricia Mandé fut la camarade au lycée d'Akwa au début des années 2000.

Tabagisme

Plus de 8 millions de décès chaque année dans le monde

La journée mondiale sans tabac s'est célébrée ce 31 mai 2021, celle-ci a été instaurée en 1988 sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (Oms).

Patricia Angoneman

« S'engager à abandonner » (Commit to quit) est le thème qui a été choisi cette année à l'occasion de la journée mondiale sans tabagisme. Un thème certes court, mais qui traduit volontarisme pour l'année 2021.

C'est le 07 avril 1987 que l'Oms a organisé l'événement pour la première fois et l'année suivante la date a été définitivement fixée au 31 mai. La journée a pour but de faire passer une prise de conscience globale sur les dangers du tabac pour la santé des consommateurs comme de leur entourage : sur 650 millions de fumeurs, cinq millions meurent chaque année à cause de problèmes de santé liés au tabagisme selon l'Oms.

L'Organisation mondiale de la santé estime qu'en 2020, le tabac était la principale cause de décès et d'incapacité, avec plus de 10 millions de victimes par an. Le tabagisme entraînerait donc plus de décès à travers le monde que le Sida, la tuberculose, la mortalité maternelle, les accidents de voiture, les suicides et les

homicides combinés...

« J'ai vu un jour pleurer les infirmières de l'unité de chirurgie viscérale où un patient venait de mourir : ce patient souffrait d'un cancer de la gorge. Il avait été trachéotomisé et il respirait par une canule placée dans l'orifice de sa trachée. Les infirmières, à l'occasion d'une manipulation de la canule, ont rompu une artère déjà fragilisée dans l'arrière fond de la trachée... Elles n'ont pas pu comprimer l'hémorragie puisqu'il fallait aussi que le patient respire... il est mort noyé dans son sang, les yeux fixés au fond de ceux des infirmières. L'horreur ! Ne fumez pas ! » Conseille Marlyse, Kinésithérapeute.

Arrêter de fumer le plutôt possible !

La Journée mondiale sans tabac vise à mettre l'accent sur le rôle décisif joué par les professionnels de la santé dans la lutte antitabac. Ces derniers sont en effet en contact avec un pourcentage élevé de la population cible et ils ont l'occasion d'aider les fumeurs à modifier leur comportement. Ils peuvent aussi donner des conseils et des réponses aux questions relatives aux conséquences

du tabagisme et donner l'exemple en s'abstenant de fumer.

Il est vrai que s'arrêter de fumer est parfois un véritable parcours du combattant mais des alternatives au sevrage total de tabac font régulièrement leur apparition. Acupuncture, homéopathie, sophrologie, médecines douces voire cigarette électronique, les méthodes sont nombreuses et proposent une aide à ceux qui souhaitent arrêter de fumer. Leur efficacité est dans la plupart des cas encore à valider et au final c'est votre médecin qui vous apportera le conseil adapté.

Des taux de tabagisme qui varient sur le continent africain

On sait aujourd'hui que 80 % des fumeurs dans le monde vivent dans des pays à revenus faibles.

Selon l'Oms, 18 % des hommes et 2 % des femmes de la région Afrique fument. Mais on observe de fortes disparités sur ce vaste continent. Le plus fort taux de tabagisme relevé chez les hommes en 2019 l'était au Lesotho (53 %), le plus

faible au Ghana (7%). Chez les femmes, le taux le plus élevé est constaté en Namibie (9%), les plus faibles (inférieurs à 1 %) dans les pays d'Afrique de l'Ouest. À noter enfin que le taux de tabagisme en Afrique Sub-saharienne est le moins élevé de toutes les régions de l'Oms.

Les politiques anti-tabac en Afrique

Là encore, on note de fortes inégalités entre les pays africains. Ainsi, le Kenya, l'île Maurice, l'Ouganda, le Sénégal et les Seychelles ont instauré les plans les plus ambitieux. Au Burkina Faso, au Tchad, au Congo, à Madagascar, en Namibie, aux Seychelles, en Ouganda ou au Sénégal, il est interdit par la loi de fumer dans les lieux publics et les lieux de travail.

Concernant l'accompagnement au sevrage tabagique, le Sénégal était en 2019 le seul pays à avoir mis en place des programmes.

Avertissements, publicités et taxes

Des avertissements concernant les dangers du tabagisme figurent sur les emballages des paquets au Burkina Faso,



au Tchad, à Madagascar, sur l'île Maurice, la Namibie, le Sénégal et aux Seychelles.

Au Nigéria, au Sénégal, en Ouganda, au Tchad, en Érythrée, au Ghana, en Guinée, au Kenya, à Madagascar, sur l'île Maurice, au Niger, au Nigéria et au Togo, la publicité pour la cigarette, qu'elle soit directe ou indirecte, est interdite.

Côté taxes, des mesures ont été introduites dans de nombreux pays. Les plus fortes ont été mises en place sur l'île Maurice, aux Seychelles et à Madagascar : les taxes y atteignent 70 à 80 % du prix de vente des cigarettes.

Hygiène menstruelle

Un sujet toujours considéré comme tabou

Savoir prendre soin de ses parties intimes lors de sa période menstruelle, est une étape très importante chez la jeune fille.

Patricia Angoneman

Il est souvent très difficile voir gêner pour certains parents, d'aborder certains sujets avec leurs enfants, surtout lorsque ceux-ci traversent la puberté. C'est donc dans l'objectif de briser les tabous et à sensibiliser sur l'importance d'une bonne hygiène menstruelle chez les femmes et en particulier les adolescentes à travers le monde que la journée mondiale de l'hygiène menstruelle a été initiée par l'Ong allemande Wash United en 2014. Cette journée internationale a lieu chaque année le 28 mai. Cette initiative en faveur de l'hygiène menstruelle a reçu le soutien de plus de 270 partenaires qui se sont engagés à faire des bonnes pratiques d'hygiène menstruelle une de leurs priorités dans le monde entier.

Les femmes et les adolescentes ont accès à des produits propres pour absorber ou recueillir le sang menstruel, et ces dispositifs peuvent être changés en toute intimité aussi souvent que nécessaire pour toute la durée de la menstruation.

En plus, une gestion de l'hygiène menstruelle comprend également l'utilisation de l'eau et du savon pour laver le corps, aussi souvent que nécessaire ; et l'accès à des installations pour utiliser et gérer les dispositifs de flux menstruel.

Les conditions d'hygiène menstruelle sont directement liées aux problèmes auxquels les femmes font face, en particulier dans les pays en développement. Le silence actuel sur la menstruation des femmes et des adolescentes les prive d'une information importante concernant leur propre corps, leur santé, leurs droits à l'éducation et enfin au respect

de la dignité et des droits de la personne humaine. Dans une étude de 2014 menée en Inde, les chercheurs ont constaté que 42 % des femmes qui ont participé à l'étude ne savent pas qu'il existe des serviettes hygiéniques, ne connaissent pas leur corps, et ignorent l'origine du sang menstruel. « La plupart d'entre elles ont eu peur ou se sont inquiétées lors de leurs premières règles ». Dans le monde, une femme sur trois n'a pas accès à des toilettes.

« Moi j'ai eu mes règles à l'âge de 13 ans, à l'époque il y'avait personne pour me conseiller à propos car pour mes parents c'était un sujet tabou. Je me débrouillais toute seule » nous explique maman Agathe, résidente au quartier Pk10 à Douala.

Santé et aspects psychosociaux

Une mauvaise hygiène menstruelle peut affecter le taux de fécondité. Les conséquences des infections spécifiques, ainsi que les voies de transmission des maladies infectieuses restent cependant mal connues. En Inde, la majorité des femmes présentent des risques d'infections de l'appareil génital en raison d'une mauvaise hygiène. Ces infections peuvent conduire à des handicaps divers si elles ne sont pas traitées dès leurs apparitions. Les infections de l'appareil génital sont la cause de 30 % à 50 % des infections prénatales. En raison des préjugés entourant les règles, certaines femmes en Inde, ne s'alimentent pas ou ne prennent pas de douches pendant leurs menstruations.

Chez les adolescentes c'est leur propre image qui est dépréciée et affaiblie par les critiques et comportements négatifs envers les menstruations.

Les installations sanitaires dans les écoles



Dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, les adolescentes manquent jusqu'à 5 jours d'école par mois ou abandonnent complètement l'école uniquement parce qu'elles n'ont ni protections hygiéniques, ni accès à l'eau, à des sanitaires ou à un endroit pour se laver. Améliorer l'accès à des toilettes et mettre à disposition un endroit pour se laver permet d'augmenter le nombre de filles à l'école. Un programme pour les sanitaires en milieu scolaire dans le Bangladesh a augmenté la scolarisation des filles à l'école de 11%.

La gestion des déchets des protections hygiéniques est largement ignorée dans les écoles des pays en développement malgré les impacts environnementaux [réf. Souhaitée]. Seules 47 % et 46 % de toutes les écoles à l'échelle mondiale possèdent des sanitaires et de l'eau. Souvent on ne prévoit pas de bacs pour collecter les protections hygiéniques souillées dans les toilettes pour filles (quand elles existent). Les protections souillées jonchent le sol autour de l'école, polluent l'environnement et provoquent une gêne pour les filles scolarisées.

L'accès aux protections hygiéniques est également à un grand problème. En effet, Dans les pays à faible revenu, le choix pour les femmes du type de

protections hygiéniques est souvent limité par le coût, la disponibilité des produits et les normes sociales.

Les adolescentes et les femmes dans le monde du travail s'absentent souvent parce qu'elles n'ont pas accès à des installations sanitaires. Dans certains pays, il n'y a pas sur les lieux de travail de ressources pour les femmes ni même des « toilettes à proprement parler ». De nombreuses femmes ne peuvent s'acheter des protections hygiéniques en raison de leur coût [réf. Souhaitée]. Des femmes au Bangladesh qui travaillent dans les usines ont déclaré qu'elles utilisent les serpillières qui jonchent le sol à l'usine à la place des serviettes hygiéniques et des tampons, provoquant des infections dangereuses et des absences au travail.

Il faut briser les tabous

Malgré le fait que la menstruation soit un processus biologique naturel, les règles sont stigmatisées, abordées avec hésitation et mal connues, à cause des tabous culturels profondément enracinés.

C'est le cas en Inde, où dans de nombreuses maisons traditionnelles hindoues, les femmes ont à faire face à des tabous qui restreignent leur champ d'action pendant leurs règles, comme se voir refuser l'entrée du temple ou

de la cuisine. Dans les zones autour du district de Jhabua, la croyance est que « la menstruation est une maladie et non pas un processus biologique normal ». Par conséquent, les femmes qui ont leurs règles ne sont pas autorisées à dormir dans des lits, ni à entrer dans les cuisines, ni à toucher les membres de leur famille, ni à manger des aliments épicés.

Dans l'Ouest du Népal, suivant la tradition du chaupadi, les femmes sont bannies du village pendant leurs règles. Elles partent s'installer dans des huttes sommaires à l'écart, pour ne pas être en contact avec les hommes et le bétail. De nombreuses superstitions sont liées aux règles ; ne pas se regarder dans un miroir, ne pas manger de papaye, ne pas boire du lait.

Selon France info, 127 événements au total dans 33 pays ont permis de faire participer les hommes et les garçons, d'aborder d'autres sujets importants pour les femmes et les filles, de faire avancer les débats, d'atteindre les normes sociales qui considèrent que les règles sont honteuses ou sales. La campagne sur les médias sociaux a proposé un autre regard sur les normes établies par la société avec le tag #IfMenHadPeriods. La campagne a contribué à sensibiliser sur les difficultés spécifiques que rencontrent les femmes qui n'ont pas accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, quand elles ont leurs règles.

La journée de l'hygiène menstruelle est destinée à servir de plateforme pour réunir les personnes, les organisations, les entreprises sociales et les médias afin de faire entendre une voix unie et forte à travers le monde et briser ainsi le silence sur la gestion de l'hygiène menstruelle [13], [24].

Projet de gazoduc de Total en Afrique de l'Est

Plusieurs pays africains se mobilisent contre ce projet

Un mouvement international s'est mis en place afin de faire pression sur le pétrolier français qui a tenu son assemblée générale le 28 mai dernier.

Patricia Angoneman

Plusieurs dizaines de personnes se sont photographiées avec des messages pour protester contre le projet de gazoduc de la multinationale en Afrique de l'Est (East African Crude Oil Pipeline, EACOP) lors de la journée mondiale de l'Afrique célébrée le 25 mai. A l'appel de la section Afrique du mouvement associatif international 350, qui milite pour la fin des combustibles fossiles et qui est membre de l'alliance internationale d'Ong Stop Eacop mobilisée contre le projet de Total, de nombreux activistes se sont déployés au Bénin, au Togo, au Ghana ou encore en République démocratique du Congo (Rdc) pour soutenir les militants ougandais qui s'opposent au groupe français depuis plusieurs années. « La région du lac Albert en Ouganda recèle d'importantes ressources pétrolières (découvertes en 2006, Ndlr), estimées à plus d'un milliard de barils », explique-t-on sur le site de Total. La multinationale française y a lancé le projet baptisé Tilenga. « Opéré par Total (56,6%) en partenariat avec Cnooc (China National Offshore Oil Corporation) et UNOC (Uganda National Oil Company) », sa production « sera acheminée jusqu'au port de Tanga en Tanzanie par un oléoduc transfrontalier, construit et opéré par la société Eacop ». Le chinois Cnooc est l'autre principal actionnaire de cet oléoduc.

De plus, le mouvement de protestation sur le continent africain dénote de « la solidarité autour de ce qui se passe en Ouganda parce que si nous le tolérons dans ce pays, cela va déboucher sur la RDC, sur les pays limitrophes de l'Ouganda



et d'autres Etats. Nous sommes connectés », confie à franceinfo Afrique Christian Hounkannou, organisateur francophone de 350 Africa. Le militant rappelle que son Ong s'emploie à renforcer les capacités des communautés de base « parce qu'elles peuvent ainsi défendre leurs droits ». « Ce sont elles qui subissent l'impact du réchauffement climatique », poursuit l'activiste.

Selon le journal France info, le projet de Total en Ouganda et en Tanzanie « provoquerait l'expropriation de 12 000 familles et menacerait des écosystèmes aussi fragiles qu'essentiels », selon deux études publiées en septembre 2020 par Oxfam, la Fédération internationale

pour les droits humains (Fidh) et leurs partenaires.

« Total organise son assemblée générale le 28 mai 2021. Nous demandons à ses actionnaires, à ses dirigeants actuels de retirer leur financement des énergies fossiles. Nous attirons l'attention sur les violations des droits de l'Homme en Afrique », insiste Christian Hounkannou. Nous n'avons pas besoin de l'emploi qui détruit notre environnement. C'est pour cela que nous demandons à Total d'investir beaucoup plus dans la promotion des énergies renouvelables, d'accompagner les Etats à accroître leurs ambitions dans la promotion de ces énergies dans le cadre de l'Accord de Paris. (...) Nous ne

mettons pas seulement la pression sur Total, poursuit l'activiste. Nous le faisons également pour Standard Bank (la banque sud-africaine est l'un des conseillers financiers du projet, NDLR) et sur tous les autres partenaires qui sont impliqués. Mais nous savons que Total a un grand poids. »

Faire pression sur Total

D'autant que l'assemblée générale de la multinationale française sera l'occasion pour elle de présenter à son actionnariat son plan « climat » que certains d'entre eux ont déjà rejeté. Dans une tribune publiée dans Le Monde le 25 mai, Lucie Pinson, la fondatrice de l'ONG Reclaim Finance, appelle d'autres

actionnaires à faire de même.

Ainsi, cette mobilisation en Afrique et en France, entre autres, intervient alors que l'ONG Les Amis de la Terre, qui a lancé avec Survie et quatre associations ougandaises une action en justice dans l'Hexagone contre Total au nom du « respect de la loi sur le devoir de vigilance par l'entreprise » dans le cadre de ses activités en Ouganda, signale l'arrestation de l'activiste ougandais Maxwell Atuhura. « Membre de l'Afieg, organisation partenaire des Amis de la Terre France et Survie et membre de l'alliance internationale Stop EACOP et une journaliste italienne, Federica Marsi, ont été arrêtés le mardi 25 mai 2021 à Buliisa, dans la région pétrolière de l'Ouganda », indique un communiqué de l'ONG. La journaliste aurait été relâchée, mais pas Maxwell Atuhura.

La mobilisation de l'alliance Stop EACOP gagne en intensité à l'approche du 28 mai où 350 Africa prévoit d'organiser « une tempête » sur le réseau social Twitter. « Nous allons cibler les comptes des dirigeants de Total et nous allons leur envoyer nos messages », annonce Christian Hounkannou, organisateur francophone de 350 Africa. Vendredi, il y aura une tempête de tweets dans toute l'Afrique » sous le mot-dièse #StopEACOP. L'alliance internationale d'ONG du même nom plaide, entre autres, pour que les banques se retirent du financement de l'oléoduc. Un objectif atteint encore récemment : le journal Les Echos rapportait en avril dernier que trois banques françaises, à savoir BNP, Crédit Agricole et Société Générale, ne soutiendraient pas le projet.



Albertine Essomba

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable Abdou Karim Sall a représenté le Sénégal à cette rencontre présidée par Barbara Creecy,

ministre de l'Environnement, des Forêts et de la Pêche, d'Afrique du Sud ce vendredi 28 mai 2021 aux environs de 15h.

Aussi, le bureau est composé de cinq du pays : l'Afrique du Sud, l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Sénégal, et le Soudan,

Sénégal

Conférence des ministres africains de l'Environnement

Le Sénégal va assurer, en 2022, la présidence de la Conférence des ministres africains de l'Environnement (Cmae) dont la 31ème réunion du bureau s'est tenue, le 28 mai, en vidéo conférence.

indique un communiqué, transmis à l'APS, précisant que chaque pays représente une région du continent.

Durant leurs échanges, note la source, les ministres ont convenu de promouvoir davantage la coopération unilatérale et de s'engager dans des réunions mondiales, virtuelles, notamment les événements internationaux clés à venir dont la COP26 prévue du 1er au 12 novembre 2021 à Glasgow, au Royaume-Uni.

Elle signale qu'en raison de la pandémie de Covid 19, la 18ème session ordinaire de la Conférence des ministres africains de l'Environnement, initialement prévue en 2021, va se tenir en session virtuelle, en septembre.

Une autre session se tiendra en présentiel, entre juin et octobre 2022. Ainsi, en ce qui concerne la session de négociations de juin prochain à Sharm El sheikh, en Egypte, les experts africains se rencontreront

pour mieux coordonner et participer à la réunion virtuelle de négociation, par groupe thématique.

L'Egypte et l'Ethiopie ont présenté leurs candidatures pour accueillir la 27ème session de la Conférence des Parties (COP27).

A cet effet, un groupe de travail va être mis en place pour proposer aux ministres le pays retenu, précise le texte.

Affaire Amadou Vamouké

« La justice camerounaise est malade »

Amadou Vamouké croupit injustement dans la prison centrale de Kondengui depuis près de cinq ans parce que la justice camerounaise est aux ordres du pouvoir de Yaoundé.

Luigina Monok

C'est ce qu'il faut retenir de la conférence de presse tenue le 28 mai dernier à Yaoundé par le collectif d'avocats de l'ancien directeur général de la Crtv, le Rédhac (Réseau des Défenseurs des Droits de l'Homme de l'Afrique Centrale) et Reporters sans Frontières (Rsf). Cette rencontre avec la presse intervient au lendemain de la 9^{ème} audience de l'ex patron de la radio-télévision nationale. Deux avocats français Benjamin Chouai et Fabrice Epstein ont quitté Paris pour se joindre aux maîtres Alice Nkom et Pondi qui se battent depuis plus de quatre ans pour la libération de leur client.

C'est Me Pondi qui prend la parole en premier, lors de cet échange avec la presse pour faire le point sur les deux affaires du Dg de la Crtv pendantes devant la justice. La première porte sur ses onze années de gestion de la Crtv. Et la seconde, le détournement des droits de retransmission audiovisuelle lors de la Can de 2010. Ensuite, ses autres confrères ainsi que Maximilienne Ngo Mbe du Rédhac et Emmanuel Ekouli de Rsf se sont offusqués de l'acharnement judiciaire dont est victime le journaliste.

Le principal point à l'ordre du jour était le refus du tribunal de grande

instance du Mfoundi d'exécuter les jugements rendus par les tribunaux de Bobigny et de Lyon sur l'affaire d'Isaac Bella Atangana, l'expert chargé par l'accusation de faire un audit sur les onze années de gestion d'Amadou Vamouké. Les avocats Benjamin Chouai et Fabrice Epstein ont enquêté sur les démêlés judiciaires que cet expert a eus avec la française. Il s'agit notamment de quatre décisions de justice.

Le 04 mai 2017, le tribunal de commerce de Bobigny ordonne la procédure de liquidation judiciaire immédiate d'activités contre BBI Adversory Audit, l'entreprise d'Isaac Bella Belinga. Le 20 mai 2016, le tribunal de commerce de Lyon condamnait déjà Bella Belinga et sa société à payer une somme significative selon les avocats français. 22 décembre 2017, le tribunal de commerce de Bobigny prononce la clôture de la liquidation de cette entreprise. 30 mars 2018, le même tribunal constatait « l'impécuniosité » de cette société. Le tribunal de première instance du Mfoundi a refusé d'authentifier (en terme juridique, on parle d'exécuter) ces décisions. Ce qui aurait donné plus de crédibilité à ces preuves très accablantes pour cet expert. De plus, le Cameroun a signé un accord de partenariat judiciaire avec la France en 1960. Une décision de justice

prise en France peut doit être exécutée au Cameroun et vice versa, déclare Me Nkom.

En outre, le collectif d'avocats estime que ces décisions de justice mettent en cause la probité morale de l'expert-comptable et par conséquent discréditent son rapport d'audit. L'accusation elle, préfère parler d'un cas marginal qui ne saurait remettre en question l'audit d'Isaac Belinga. Le collectif pense au contraire qu'on ne peut pas fonder une accusation sur un audit fait par une personne de moralité douteuse. De plus, soutient-il, il y a des organismes habilités à mener ce type d'enquête à savoir : la chambre des comptes de la cour suprême, le Consupe (Contrôle Supérieur de l'Etat) ou la police judiciaire. Me Alice Nkom est vent debout contre « la fragilité d'une accusation portée contre Amadou Vamouké » et qui en plus, maintient son client en prison depuis près de cinq ans. De surcroît, ses coaccusés comparaissent libres alors que lui est toujours incarcéré.

« Quand vous voulez désigner une personne pour enquêter sur les malversations financières, rassurez-vous au moins que cette personne est de bonne moralité. », lance Benjamin Chouai. Sa consœur Alice Nkom elle, croit dur comme fer que « la justice



camerounaise est malade », parce qu'elle ne dit pas le droit. Selon elle, c'est une justice à double vitesse qui est à la solde du pouvoir exécutif. Elle se dit par ailleurs indignée du fait que trois mois aient suffi pour examiner 11 longues années de gestion. Pour la première femme avocate au Cameroun et en Afrique francophone : « La justice camerounaise qui est en train de faire un cancer va entraîner une métastase. Car, quand il n'y a pas de justice, attention à la violence », alerte-t-elle avant de conclure : « Il est temps qu'on remplace les hautes instructions qui arrivent au procès par la loi ». En outre, le procureur, lors de l'audition de Bella Belinga avait ordonné à ce dernier de ne pas répondre aux questions susceptibles de l'embarrasser, selon

l'avocate. D'ailleurs, Me Alice Nkom et ses confrères n'hésitent pas à qualifier cet expert de « personnage singulier ».

Maximilienne Ngo Mbe elle, va plus loin et exige la libération immédiate et sans condition ainsi que les réparations pour les préjudices causés à Amadou Vamouké. Rsf, représenté à cette conférence de presse par Emmanuel Ekouli, par ailleurs directeur de publication de votre hebdomadaire La Voix du Centre, associe sa voix à celle du collectif d'avocats d'Amadou Vamouké et du Rédhac pour réclamer que justice soit rendue dans cette affaire. La prochaine audience est prévue ce 31 mai à 09 heures au Tribunal Criminel Spécial (Tcs) de Yaoundé.

Arnaques

Le numéro de téléphone d'Awa fonka Augustine piraté

Le numéro Orange du gouverneur de la région de l'Ouest vient d'être piraté par des cybercriminels et est utilisé pour arnaquer les populations.

Albertine Essomba

Le chef de terre de la région de l'Ouest s'est aussitôt empressé d'avertir la population sur cette situation pour le moins grave afin que les honnêtes camerounais ne tombent pas sous le coup de cette arnaque. Il a, à sa manière procédé à la sensibilisation de ses proches ainsi que celle des populations, question d'attirer leur attention sur ce danger qui plane. Ce dernier a à cet effet rédigé un communiqué le jeudi 27 mai 2021 dernier.

Awa Fonka Augustine, le gouverneur de la région de l'Ouest fait savoir à la population camerounaise à travers ce communiqué qu'il n'a plus le contrôle de son numéro de téléphone. Des pirates et des escrocs se sont emparés de son numéro et s'en servent désormais pour organiser des arnaques. Ces derniers se faisant passer pour le gouverneur, contactent des personnes et sollicitent de l'argent et plusieurs autres services divers. Et c'est justement dans l'optique de limiter l'ampleur des dégâts qu'une telle situation peut provoquer que la première autorité de la région du soleil couchant a trouvé judicieux de publier ce communiqué afin que nul n'en ignore.

«Le gouverneur de la région de l'Ouest a l'honneur d'informer le public, que son numéro mobile Orange a été piraté



hier mercredi 26 mai 2021, vers 10h par des cybercriminels qui, l'utilisent pour perpétrer des actes d'arnaque de toutes sortes, notamment des sollicitations financières et la proposition de certains services. Il prie par conséquent toute personne qui recevrait des appels et des messages par ce numéro ou tout autre, et en son nom, de les ignorer purement et simplement et de le signaler au besoin dans les services de gendarmerie ou de police les plus proches», peut-on lire dans ce document daté du 27 mai 2021.

Awa Fonka Augustine a par ailleurs appelé les populations à redoubler de vigilance au risque de tomber dans le piège des sans foi ni loi.

Droits de l'homme

Les nouveaux membres de la (Cdhc), prêts à assurer leur mandat

Les 15 nouveaux commissaires du Comité National des Droits de l'Homme du Cameroun (Cdhc), ont été édifiés pendant cinq jours sur leurs missions et leurs rôles.

Luigina Monok

Ces derniers ont bénéficié de l'expérience de Namizata Sangaré, présidente de la commission des droits de l'Homme de Côte d'Ivoire et de plusieurs autres experts qui pour la plupart sont intervenus par vidéoconférence. Au-delà de la maîtrise des textes pour mieux défendre les droits et libertés des personnes, cet atelier de formation avait pour principal enjeu, l'acquisition des notions des droits de l'homme en vue de prévenir les tortures. Du 25 au 28 Mai 2021, ces personnels de la (Cdhc), qui ont prêté serment le 29 Avril 2021, ont reçu les outils nécessaires pour mener à bien leur mandat.

C'est le cas du docteur Ngalle Mbonjo, médecin de formation qui a pu renforcer ses compétences en matière de défense des droits de l'homme. « Il y a des pratiques que je faisais à l'hôpital. J'ai appris qu'elles ne sont pas bonnes, donc, je vais transmettre ce que j'ai appris à mes collègues. J'ai également appris que le rôle d'un médecin est celui d'un lanceur d'alerte, ou alors sauver celui qui vient faire le pansement. Il faut dire que de par ma formation et dans mon serment d'Hypocrate, je m'engage à respecter la santé de mes malades. Avec les droits de l'homme, nous allons au-delà de la santé. Donc mon apport en tant que médecin va être très utile



notamment dans le mécanisme de la prévention de la torture. Donc nous, médecins, pouvons en toute honnêteté et en toute liberté aider la commission des droits de l'Homme.»

« Les commissaires et cadres ont été édifiés sur leur mandat, sur tous les aspects de la promotion et de la protection des droits de l'homme. En plus, ils ont été édifiés sur le nouveau mandat qui leur a été donné à savoir : la prévention et la protection contre la torture. En outre, ils se sont dotés d'une feuille de route parce qu'en matière des droits de l'Homme, leur responsabilité est très grande. Ils ont le devoir d'accompagner le gouvernement dans son rôle régalien de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme. », a déclaré Namizata

Sangaré au terme du séminaire.

De manière générale donc, les missions des organismes en charge des questions des droits de l'Homme sont la sensibilisation des populations sur leurs droits et l'accompagnement des institutions afin que ces droits soient respectés.

Le séminaire a été organisé par la nouvelle équipe de la (Cdhc) que dirige James Mouangue Kobil, en partenariat avec l'organisation internationale de la francophonie, le haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme et l'association francophone des commissions nationales des droits de l'homme.

Coupure abusive d'électricité Eneo trainé en justice par un client

Théophile Ndzana, qui traîne Eneo en justice, réclame la somme de 11,1 millions de Fcfa pour avoir grossi sa facture et suspendu abusivement sa ligne électrique.

CN

L'affaire qui oppose Energie of Cameroon (Eneo) à son client Théophile Ndzana, a été renvoyée en jugement devant le tribunal de grande instance de Yaoundé. Pourtant le conseil d'Eneo a tout fait pour obtenir le report de l'affaire à cause de l'absence de son client à l'audience, mais le juge en charge du dossier est passé outre en ouvrant les débats. Ainsi, l'entreprise va répondre entre autres des faits de diffamation. Elle impute par ailleurs à son client un prétendu vol d'énergie électrique qu'il aurait distribué à d'autres personnes, ce qui justifierait selon Eneo, l'importante consommation constatée dans les factures de Théophile Ndzana.

M. Ndzana qui a été entendu le 11 mai dernier, a finalement donné sa version des faits. Selon ce qui est rapporté dans le journal Kalara, il rejette en bloc toutes ces accusations qui pèsent sur lui et qu'il qualifie de diffamatoires. Ce dernier raconte avoir été convoqué au siège d'Eneo au lieu-dit « poste centrale », le 18 août 2020. Les responsables de l'entreprise lui ont fait savoir qu'il vole l'énergie électrique. Ce qui serait à l'origine de l'augmentation de la facture qui s'élevait à 120 000 Fcfa ce mois-là. Il souligne que pendant qu'il était au siège de l'entreprise en charge de la commercialisation de l'énergie électrique au Cameroun, il a reçu un appel téléphonique lui faisant état de ce que les agents mandatés par Eneo se sont présentés dans

son domicile pour le suspendre de toute fourniture d'électricité. Après avoir passé plusieurs jours dans le noir selon lui, M. Ndzana dit avoir sollicité une contre-expertise pour faire la lumière sur cette affaire.

C'est donc ainsi que le 27 août 2020, c'est sous la conduite des conseils juridiques des deux parties au procès que les techniciens ont procédé à la vérification des faits sur le terrain. « Ils ont vérifié les installations électriques de l'intérieur de la maison et celles des voisins. Au terme des contrôles aucune anomalie n'a été détectée », explique-t-il. Il ajoute n'avoir jamais eu connaissance ni du rapport de la dite contre-expertise, ni d'une copie des actions menées ce jour-là.

Il estime qu'Eneo lui a causé un



grand tort en le maintenant, lui et toute sa famille dans l'obscurité pendant plusieurs jours. Encore qu'à cette période ses deux enfants préparaient leurs examens de baccalauréats et ils ont dû recourir au moyen rudimentaire d'éclairage pour réviser leurs leçons. Cette coupure de courant électrique a endommagé de nombreux appareils, notamment deux postes récepteurs, un téléviseur et un réfrigérateur contenant des vivres qui ont été endommagés selon Théophile Ndzana. Il dit avoir fait recours en huissier pour constater

les dégâts subis. Il explique qu'Eneo a rétabli la fourniture en énergie électrique en septembre 2020 sans lui donner une quelconque explication.

Tous les éléments de preuve apportée par M. Ndzana qui s'est constitué en partie civile, ont été estimés suffisants par le représentant du parquet pour qu'Eneo présente sa défense. Ainsi, M. Ndzana réclame la somme de 11,1 millions de Fcfa, représentant les dommages et intérêts. La prochaine audience aura lieu le 8 prochain.

Transport Interurbain Finexs voyages sur le virage de la continuité

Après le décès de son promoteur en mars dernier, sa veuve Beatrice Bete Etoundi devient l'administrateur provisoire.

A.E

Elle promet de poursuivre l'œuvre novatrice de Felix Edmond Pierre Etoundi. Felix Edmond Pierre Etoundi n'est plus depuis le 18 mars 2021. Fauché par une courte maladie, le fondateur de la compagnie de voyage interurbain Finexs (First national express of safety) laisse la gestion de son patrimoine entre les mains de son épouse Béatrice, à ses côtés avant le début de l'aventure le 1er mai 2003.

L'un des vœux de l'opérateur économique camerounais était que son œuvre demeure éternelle pour servir plusieurs générations de Camerounais, même après sa disparition. Un souhait à peine voilé dans la lettre de remerciements que sa veuve a adressé aux clients, partenaires et au grand public cette semaine.

Un bus de Finexs Voyages à Douala

Dans la correspondance bilingue dont La Voix du Centre a eu copie, l'administrateur provisoire de Finexs Voyages est reconnaissante envers « son aimable clientèle, ses partenaires nationaux et internationaux pour la confiance maintenue », après



le décès de Felix Edmond Pierre Etoundi.

Défis du nouveau top management

Le nouveau top management promet de rouler sur l'autoroute de la continuité. Des garde-fous ont déjà été placés pour que l'aventure se poursuive sans incident majeur. C'est dans cette mouvance que «des dispositions ont été prises pour assurer la continuité du service dans le respect de tous les engagements, en conformité avec les standards de qualité et de performance selon la vision novatrice du transport interurbain impulsée par son fondateur Félix Edmond Pierre Etoundi.»

Peu de temps avant sa mort, le

Président directeur général de la compagnie qui emploie une centaine de personnes, avait engagé plusieurs chantiers de modernisation de ses deux terminaux routiers à Yaoundé et Douala. On note entre autres l'aménagement de nouvelles salles d'attente VIP. Un accent majeur également mis sur le matériel roulant avec «le renforcement du parc automobile par l'acquisition de nouveaux bus.» La nouvelle direction, consciente qu'elle a du pain sur la planche pour respecter ses engagements vis-à-vis de la clientèle, du personnel, et des pouvoirs publics, promet de maintenir le cap. Des sources internes annoncent déjà l'acquisition de nouveaux bus au sein de la compagnie.

FOCUS

Le Pr Alice Nga Minkala prend les rênes de l'Esstic

Ce pur produit de l'Esstic (Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication), issu de la 9ème promotion vient d'être promu par décret présidentiel. Cette dame connue pour son acharnement au travail devient ainsi la première femme à diriger cette prestigieuse école. Avant sa nomination à ce poste, le Pr Alice Ngha Minkala était la Directrice Adjointe Chargée des Etudes (Dace) au sein de cet établissement. Un poste qu'elle a occupé durant de longues années. Le Professeur Alice Nga Minkala épouse Mouko, est donc la nouvelle directrice de l'Esstic



depuis le 26 mai 2021. Elle remplace ainsi à ce poste le professeur Laurent Charles Boyomo Assala. L'éminent universitaire est admis à faire valoir ses droits à la retraite après plusieurs années passées à assurer la relève. Alice Nga Minkala devient ainsi le 6e responsable de l'Esstic. Ses principaux faits d'armes sont notamment sa force

de caractère et sa rigueur au travail. La nouvelle patronne de l'Esstic a donc reçu mandat de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur à savoir continuer à porter haut le flambeau de cette mythique institution qui a formé bien de lions de la plume, du micro et du petit écran venant du Cameroun et d'ailleurs.

Sud-ouest – mort de deux policiers dans l'explosion d'une mine

Deux militaires meurent dans l'explosion d'une mine dans la région du Sud-ouest Cameroun. L'annonce a été faite le 26 mai dernier par le maire d'Ekondo-Titi, Nanji Kenneth. « Les deux militaires qui faisaient partie d'une unité militaire chargée de mener une opération de ratissage au long de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria pour la recherche d'éléments terroristes séparatistes, ont été

victimes de l'explosion d'une mine artisanale », a-t-il fait savoir. Il a également souligné que ces mines ont été posées par des combattants séparatistes, qui ont ouvert le feu lorsque le véhicule des militaires est passé sur cette mine lors de l'opération de ratissage.

Notons que cette seule semaine qui s'achève, cinq gendarmes ont été tués dans une attaque perpétrée par ce même groupe de combattants. Ils

ont attaqué la brigade de Lassin dans le département de Bui, région du Nord-ouest. Cette région comme celle du Sud-ouest sont en proie à l'insécurité du fait des partisans de la sécession qui veulent créer un Etat indépendant appelé Ambazonie. Ce conflit a déjà causé la mort de plus de 3 000 personnes et près d'un million de réfugiés et déplacés internes selon des organisations non gouvernementales locales et internationales.



FINEXS CAMEROUN
FIRST NATIONAL EXPRESS OF SAFETY

Agence de voyage par Cars et Autocars



FINEXS Voyages remercie ses Clients, Partenaires et le Grand public

Suite au décès de son promoteur Monsieur Félix Edmond Pierre ETOUNDI, survenu le jeudi 18 mars 2021, la Direction Générale et l'ensemble du personnel de la First National Express Of Safety (FINEXS Voyages), remercient son aimable clientèle, ses partenaires nationaux et internationaux pour la confiance maintenue

La Direction Générale saisit cette occasion pour vous informer que des dispositions ont été prises pour assurer la continuité du service dans le respect de tous les engagements, en conformité avec les standards de qualité et de performance selon la vision novatrice du transport interurbain impulsée par son fondateur Monsieur Félix Edmond

Pierre ETOUNDI.

La Direction Générale et son personnel comptent sur la sollicitude avisée de son aimable clientèle, ses partenaires nationaux et internationaux ainsi que le grand public pour continuer à les accompagner dans cette belle aventure d'un modèle nouveau du transport interurbain au Cameroun engagé par son promoteur Monsieur Félix Edmond Pierre ETOUNDI.

L'Administrateur Provisoire
Mme Veuve ETOUNDI née BETE Béatrice



FINEXS Voyages Appreciates its Customers, Partners and the General Public

Following the death of its founder and General Manager, Mr. Felix Edmond Pierre ETOUNDI, on Thursday March 18, 2021, the Management and all the staff of the First National Express of Safety (FINEXS Voyages), wish to thank its fervent customers as well as national and international partners for the confidence bestowed on them despite the difficult moments.

Your condolence messages, compassion, your diverse support, and encouragement is a clear indication of your attachments to FINEXS Voyages family and it reflect your wishes to see this great company continue beyond its founder.

The Management takes this opportunity to inform the public that measures have been taken to ensure the continuity of FINEXS Voyages services in compliance with all commitments, in accordance with quality and performance standards according to the innovative vision of interurban transport driven by its founder. Mr. Felix Edmond Pierre ETOUNDI.

The Management and all of its staff count on the support of its amiable customers, its national and international partners as well as the public to continue to support them in this great adventure initiated by its Founder and General Manager Mr. Felix Edmond Pierre ETOUNDI, in a new paradigm of inter-city transport in Cameroon.

The Provisional Administrator
Mrs ETOUNDI BETE Béatrice



1^{er} Départ à 4 heures.
La tradition du matin, toujours respectée.

Siège social:
Daheroué Hahoué-Akoko
B.P. 961 Douala
Tel.:
Douala
661 81 92 90
661 81 79 24
Yaoundé
669 99 86 36
666 94 31 31
N° RC: YAC/2011/A/164
Cotit. N° M14080007421J
Capital 100 000 000
Email: edg@finexsvoyages.net
Site web: www.finexsvoyages.net

Acteur majeur de la microfinance au Cameroun depuis 1996

RENAPROV
Finance S.A

S P M C



25 ANS
A
votre
Service

1996 - 2021

ACQUERIR UN TERRAIN OU UN LOGEMENT

à moindre coût. C'est possible !!!

À MFOU au lieu-dit NKOL-NGUET (A quelques minutes du centre ville de Yaoundé)



Grâce à



Acteur majeur de la Microfinance
au Cameroun depuis 1996

En
partenariat
avec



Des lots à
partir de 200 m²



Renseignements dans toutes les agences **RENAPROV FINANCE S.A**